

Les non-vaccinés auront-ils le droit d'aller voter ?



Alors qu'ils ont été questionnés sur le fait de savoir si le néonazipasse « vaccinal » sera exigé lors des élections, le Premier ministre hitlérien, Jean Castex, et le ministre, également hitlérien, des Intérêts de Pfizer, l'exécuteur des basses œuvres et l'ordonnateur des assassinats des personnes âgées dans les Ehpad, Olivier Véran, n'ont pas répondu à la question.

Après tout, l'Exterminateur des personnes âgées, l'Éborgneur en chef des Gilets jaunes, Emmanuel Macron, n'a-t-il pas déclaré que les non-vaccinés n'étaient plus des citoyens ? Et quel est le droit le plus fondamental qui est attaché à la citoyenneté, sinon le droit de vote ?

La pilleuse de Paris, celle qui a transformé la ville Lumière en dépotoir à ciel ouvert et en nurserie de rats, la « national-socialiste » pro-mortelles injections, Anne Hidalgo, serait ravie que Marine Le Pen et Éric Zemmour ne puissent pas obtenir les 500 parrainages nécessaires à leurs candidatures à

la future élection présidentielle.

On avait déjà remarqué que le dangereux psychopathe que les Français ont installé à l'Élysée donnait l'impression de se foutre du tiers comme du quart de la prochaine élection présidentielle, comme si elle n'aurait pas lieu, là on se dit qu'elle sera peut-être organisée mais sans que les non-vaccinés puissent aller voter et sans que les oppositions qui défendent une forme de souveraineté nationale puissent présenter un candidat.

Ils pourront ouvrir comme bon leur semble leurs camps de concentration pour les « non-vaccinés ».

Ajouter à cela le vote électronique « Dominion » et le vote par correspondance qu'ils peuvent faire légaliser à tout moment par leurs laquais des assemblées parlementaires, et leur tour de passe-passe sera parfait : ils pourront rester aux commandes *ad vitam æternam* et ouvrir comme bon leur semble les camps de concentration destinés aux récalcitrants non injectés.

Rappelons que selon un article du journal L'Express du 9 novembre 2010 : « les infections respiratoires telles que la grippe ou d'autres virus à l'origine de pneumonies font 4,25 millions de morts par an dans le monde... » et que selon le journal Les Échos du 27 décembre 2021 : « La pandémie a officiellement emporté 3,5 millions de personnes dans le monde cette année... », alors même qu'ils ont fait disparaître la grippe des écrans radar de la Santé publique.

Les non-vaccinés auront-ils le droit d'aller voter ?

Pierre Lefèvre